

portant acceptation du devis de la société ENEDIS pour les travaux d'extension du réseau électrique Rue de la Défense

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;

Vu la proposition de la société ENEDIS pour les travaux d'extension du réseau électrique Rue de la Défense pour la desserte de deux habitations autorisées par les permis de construire n° 027 056 21 Z0029 et n° 027 056 21 Z0030 ;

Considérant la nécessité de desservir électriquement les deux habitations autorisées et que la proposition de la société ENEDIS est conforme aux attentes de la collectivité ;

DECIDE :

- D'accepter le devis de la société ENEDIS pour les travaux d'extension du réseau électrique Rue de la Défense d'un montant de 6 587.28 € TTC.